



PV Commission des Terrains

Réunion du 1^{er} Octobre 2025

(18h00)

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

Président : Monsieur CLOUVET Jean-Claude

Présents Messieurs APERT Jean-Marie – CRUCHET Daniel - GARCIA Salvador – LIMOGES Christophe - LORGEUX Pascal - PILLARD Jean-Luc

Excusé (e)s : Madame VALLET ANTUNES Sophie

Messieurs DHORBAIT Christian – FAILLAT Jean-Claude – TURPIN José

Assiste : Madame GUILBAUDAUD Sylvie, secrétaire administrative

Messieurs : MICHOUX Johan, Vice-Président

HERRERO Paul, Trésorier

INFOS :

Les présents « classements » proposés par la CRTIS ce jour, ne deviendront effectifs qu'au retour de la CFTIS après vérification et confirmation

A TOUS LES DISTRICTS DE LA LIGUE CENTRE-VAL DE LOIRE DE FOOTBALL :

La CRTIS rappelle qu'une surface de 2,50 m de largeur appelée "zone de dégagement" en périphérie de toute l'aire de jeu est obligatoire (article 1.1.7 du RTIS)

Ouverture de la séance par Jean Claude CLOUVET.

Le Président de la Commission et tous les membres présents souhaitent la bienvenue à M. Daniel CRUCHET.

Un arrêté municipal est obligatoire le jour de compétition lorsque l'installation est traversée par une route.

Les terrains ci-dessous ont été contrôlés.

- | | |
|------------------------|----------------------|
| - GRAÇAY | Terrain |
| - ST DOULCHARD | Terrain |
| - ARGENT | Terrain |
| - LA CHAPELLE ST URSIN | Terrain et éclairage |
| - CHATEAUMEILLANT | Eclairage |

Contrôle du terrain de COLOMBIERS pour mise en conformité des zones de sécurité pour son accession en D2. Travaux demandés et réalisés.

Suivi des clubs changeant de Division de 2 à 1.

- | | |
|------------|--------------------------------|
| - ARGENT | suivi des travaux |
| - SANCOINS | proposition de travaux à faire |

Suivi des clubs changeant de Division 1 à Régional 3

- | | |
|---------------------|-------------------------|
| - St GERMAIN | aucun travaux à prévoir |
| - LA CHAPELLE 1 & 2 | pour accession en R3 |

La Ligue nous mandate pour le contrôle des terrains en T3 et éclairage E4.

CONTROLE TERRAIN et ECLAIRAGE A REALISER AVANT LE 31/12/2025.

- | | |
|----------------------|--------------|
| BLANCAFORT | Eclairage E7 |
| FUSSY | Eclairage E7 |
| ST AMAND GESSET | Eclairage E5 |
| ST DOULCHARD VERDINS | Eclairage E6 |

VIERZON BROUHOT 1	Eclairage E4
GENOUILLY	Terrain T5
MEHUN POITRENAUX 2 & 3	Terrain T7 et A8
ORVAL TROMPEAU 2	Terrain T7
ST AMAND BARATON	Terrain A8
ST ELOY DE GY	Terrain A8
VIERZON THEVENOT	Terrain T6 – T7

La Ligue demande à chaque District de se doter de matériel pour les visites :

- Luxmètre numérique avec câble droit
- Décamètre ruban 60 mètres
- Perche télescopique pour mesurer les buts.

La Commission remercie le District pour la dotation de vestes.

Fin de la réunion 20h00

Le Président de la Commission,



Jean-Claude CLOUVET

Le Secrétaire de Commission,



Salvador GARCIA